

EVALUATION-NOTATION : Organisons le refus de ce qu'on nous propose...

Malgré que les textes (circulaire et arrêté) d'application ne soient pas publiés, le nouveau dispositif « évaluation-notation » se met en place dans nos établissements : ici, établissement des fiches de poste, là, formation des évaluateurs et des évalués, ailleurs, réunion d'information....

Aussi, lors du CTPM Enseignement Supérieur Recherche du mercredi 20 octobre, les organisations syndicales présentes (FERC-CGT – FO – FSU - UNSA, à l'exception du SGEN-CFDT) ont adopté le texte d'appel à mobilisation de tous les personnels concernés, évalués comme évaluateurs, ci-dessous :

Les organisations syndicales

expriment leur opposition aux textes en instance de parution relatifs à l'évaluation/notation qui remettent en cause les droits et garanties statutaires actuelles des personnels IATOS

s'opposent notamment à

- la notation tous les deux ans qui peut avoir des conséquences négatives pour certains personnels, notamment ceux qui sont proches de la retraite,
- la mise en place de commissions d'harmonisation préalable réduisant les CAP à un rôle de chambre d'enregistrement des décisions de l'Administration,
- la logique des quotas qui conduit à la mise en concurrence des fonctionnaires entre eux.

demandent

- le respect du statut de fonctionnaire d'Etat, opposé au contrat individuel,
- l'abrogation des textes relatifs à la mise en place de l'évaluation/notation,
- le maintien en 2004 d'une notation administrative et l'attribution de réductions d'ancienneté d'échelon.

Les organisations syndicales dénoncent

- **les choix budgétaires pour 2005** : aucune création d'emplois et la suppression de 800 emplois d'IATOS dans l'ASU ainsi que 976 transferts dans la Fonction Publique Territoriale. Elles rappellent d'ailleurs que les 150 emplois d'Ingénieurs et Techniciens de Recherche et Formation, promis lors du mouvement sur la Recherche, auraient dû être créés au titre de 2004 et non pas au titre de 2005.
- **le refus d'ouvrir des négociations salariales** au niveau de la Fonction Publique.

Elles appellent les personnels à **se réunir en Assemblées Générales dans les établissements pour exiger le retrait de la réforme évaluation/notation et décider des modalités d'action unitaire et intercatégorielle** :

Information des personnels, les évalués comme les évaluateurs,

Rassemblements et

Boycott de la procédure d'évaluation/notation.

Déjà des établissements, ont pris des initiatives, comme par exemple :

A Paris 13 : AG intersyndicale des personnels le 12 octobre 2004, la CGT et le SNPTES propose au vote le **boycott de la procédure** (formation des évaluateurs et évalués, entretien pour établir les fiches de postes et objectifs, entretien d'évaluation ...) qui **est adopté à 100 %**. Des évaluateurs déclarent publiquement qu'ils n'évalueront pas. Une pétition, demandant également à leur direction l'arrêt immédiat de la mise en place de cette procédure, est alors rédigée. Puis, le 15 octobre, le Conseil d'Administration est envahi par les personnels pour remettre cette pétition, qui a déjà obtenu 217 signatures de personnels IATOSS et Enseignants. L'élu CGT à la CPE (Commission Paritaire d'Etablissement) lit une déclaration qui demande aux membres du CA de refuser la mise en place de cette procédure et qui demande l'intervention du Président auprès du MEN pour porter les revendications des personnels sur ce sujet. Le Président propose un CA exceptionnel sur ce sujet. En attendant, la procédure est suspendue. **Lors du CA extraordinaire du 22 octobre, la décision de surseoir sine die à l'application du décret concernant l'évaluation/notation des IATOSS est adoptée à l'unanimité.**

A Evry : AG CGT des personnels le 12 octobre 2004. Pas de vote pour le boycott mais ce qui est sûr c'est que les personnels présents refusent cette procédure et ne veulent pas signer d'engagement pour des objectifs qu'ils n'ont pas choisis.

Au CNAM : AG CGT des personnels le 14 octobre 2004, les personnels **votent à l'unanimité le refus de la mise en place de la réforme** et rédaction d'une pétition intersyndicale pour refuser la mise en place du projet de

réforme sur l'évaluation et la notation des fonctionnaires. L'objectif est d'aller discuter de cette réforme avec un maximum de personnels et de demander à la direction du Cnam l'arrêt de la mise en place de ce projet à l'appui des nombreuses signatures que nous aurons récoltées.

Fait important, **des enseignants, futurs évaluateurs, ont fait connaître leur refus d'appliquer ce dispositif.**

Enfin, un quatre pages FERC Sup CGT a été rédigé et distribué à l'ensemble des personnels.

Une fois qu'on m'a reconnu méritant qu'est-ce que j'obtiens ? Pas grand chose...

Quelquefois une augmentation dérisoire lors d'un changement d'échelons, voire, pour certaines catégories, sur l'ensemble de la carrière. Un « C » du plus petit grade de l'ASU met quelque chose comme 10 ans pour augmenter son salaire d'une somme équivalente à ce que prend un « A » de recherche et formation en augmentant d'un seul échelon.

Et les échelons à l'intérieur d'un grade sont plafonnés.

Le nombre de personnels qui sont au bout de l'échelle depuis un bon nombre d'années est loin d'être dérisoire.

Alors, côté promotion, le compte n'y est pas, que ce soit avec l'ancien ou le nouveau système d'évaluation/notation : même si les critères d'attribution peuvent, pour certains, paraître plus objectifs, il n'y a toujours que peu d'élus et quelquefois pour pas grand-chose.

Et maintenant, que faire ?

Se saisir de l'appel intersyndical pour organiser partout où cela n'a pas déjà été fait une AG des personnels sur la question.

Faire signer la pétition par le maximum des personnels IATOSS et enseignants et les porter au CA.

Interpeller nos directions et faire adopter par les CA le refus d'appliquer la procédure.

Modèle d'intervention au CA

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration.

Suite à l'Assemblée Générale du Personnel de l'université du 2004, le Personnel de l'université et son intersyndicale vous transmettent une partie des pétitions recueillies à ce jour concernant la mise en place par la direction de l'université d'un nouveau système d'évaluation / notation / avancement des IATOSS fonctionnaires.

Nous refusons tout procédé de passage en force puisque seul le décret est paru. Ni l'arrêté, ni la circulaire d'application n'ont été publiés.

Nous vous informons que cette nouvelle procédure, de par l'institution d'objectifs personnels, individuels, placera les IATOSS dans un état permanent de concurrence. Non seulement ce système remet gravement en cause nos droits et garanties statutaires mais interdit désormais tout travail d'équipe et entraînera donc à très brève échéance une dégradation du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Nous vous demandons donc en tant que membre du Conseil d'Administration de refuser la mise en place de cette procédure à l'université.

Nous vous demandons de mandater Monsieur le Président de l'université pour qu'il intervienne auprès de Monsieur le Ministre de tutelle et de Monsieur le Ministre en charge de la Fonction Publique afin de porter les revendications des IATOSS à ce sujet.

Modèle de Pétition

Face à la mise en place d'un système qui remet gravement en cause les droits et garanties statutaires des personnels et qui met en concurrence les fonctionnaires entre eux,

Face à une procédure d'évaluation qui se résume à un simple tête à tête avec le responsable direct,

Les personnels de _____ réunis en AG le _____

contestent les projets concernant la notation et l'évaluation qui visent à :

- supprimer le caractère annuel de la notation
- intégrer les agents dans une démarche de contrat d'objectifs sans moyens
- renforcer les différenciations de carrière des agents
- favoriser la modulation des diverses primes et indemnités
- instaurer le salaire au mérite sans plus aucune référence à des grilles de rémunération ni égalité de traitement entre agents d'un même corps et grade

Revendiquent :

- le maintien du caractère annuel de la notation
- le renforcement des garanties statutaires et de l'égalité de traitement
- l'amélioration du pouvoir d'achat de tous les agents de l'Etat
- la refonte de la grille des rémunérations pour une meilleure reconnaissance des qualifications
- l'amélioration des déroulements de carrière
- la suppression des contingentements concernant les avancements de grade.

C'est pourquoi nous refusons de participer à toute la procédure d'évaluation et notation (formation des évaluateurs et évalués, entretien visant à établir les fiches de poste et objectifs, entretien d'évaluation).

NOM -Prénom	Grade	Signature

Faire reculer nos directions, c'est possible.

Seules les actions massives, tous ensemble, sont payantes.

Rien est perdu... Tout est à gagner...

Alors chiche !!